

**Question écrite de Mme Emmanuelle
AJON du Groupe Socialiste**

La place Dormoy et alentours

Conseil municipal du 7 juillet 2016

Question écrite d'Emmanuelle Ajon

Concernant la place Dormoy et alentours

Monsieur le Maire,

Vous avez été saisi par un collectif de riverains de la place Dormoy qui s'inquiétait du devenir de cette dernière à la suite de l'installation prochaine d'un bassin de rétention, dans le cadre de la lutte contre les inondations.

Votre adjointe de quartier a reçu ce collectif pour lui présenter un plan d'aménagement de la place. Celui-ci fait apparaître la localisation du bassin de rétention sous la partie piétonnière de la place Dormoy, entraînant de ce fait la suppression de cinq arbres sur quinze, côté cours Barbey.

Notre groupe soutient le refus du collectif de voir la place Dormoy amputée de ce qui fait son charme, un espace de respiration ombragé où tous, toutes générations confondues, aiment à se retrouver. Nous ne comprenons pas non plus le parti pris d'empiéter sur la place aménagée pour implanter le bassin, plutôt que de le faire sous chaussée.

Plus globalement, je m'interroge sur l'étroitesse de votre projet. N'aurait-il pas été préférable de profiter de cet aménagement purement technique pour traiter le quartier dans son ensemble ? En effet, non seulement la place se trouve en bout du cheminement doux prévu jusqu'aux quais en passant par la place André Meunier, mais elle est aussi au cœur d'un quartier menant à divers lieux de vie : groupe scolaire Barbey, Auberge de Jeunesse, Rockscool Barbey, Union Saint Jean, école maternelle Fieffé... Ce serait une belle occasion pour repenser le plan de circulation de tout le secteur afin de privilégier les déplacements piétons et cyclistes, conformément à la volonté que vous affichez pour notre ville.

En conséquence, je vous demande, Monsieur le Maire, de nous préciser ici vos intentions pour l'aménagement de la place Dormoy et le quartier en général, et votre position quant aux propositions faites par les riverains.

M. LE MAIRE

Qui pose la question ? C'est Madame AJON ?

MME AJON

Monsieur le Maire, vous avez été saisi par un collectif de riverains de la Place Dormoy qui s'inquiétaient du devenir de cette dernière à la suite de l'installation d'un bassin de rétention dans le cadre de la lutte contre les inondations. Votre Adjointe de quartier a reçu ce collectif pour lui présenter un plan d'aménagement de la place. Celui-ci fait apparaître la localisation du bassin de rétention sous la partie piétonnière de la Place Dormoy entraînant de ce fait la suppression de 5 arbres sur 15, côté Cours Barbey.

Notre Groupe soutient le refus du collectif de voir la Place Dormoy amputée de ce qui fait son charme, un espace de respiration ombragé où tous, toutes générations confondues, aiment à se retrouver. Nous ne comprenons pas non plus le parti pris d'empiéter sur la place aménagée pour implanter le bassin plutôt que de le faire sous la chaussée. Plus globalement, je m'interroge sur l'étroitesse de ce projet. N'aurait-il pas été préférable de profiter de cet aménagement purement technique pour traiter le quartier dans son ensemble ? En effet, non seulement la place se trouve en bout du cheminement doux prévu jusqu'aux quais en passant par la place André Meunier, mais elle est aussi au cœur d'un quartier mené à divers lieux de vie, le Groupe scolaire Barbey, l'auberge de jeunesse, la Rock School, l'Union Saint-Jean, l'école maternelle Fieffé. Ce serait ici une belle occasion pour repenser le plan de circulation de tout le secteur qui d'ailleurs est un itinéraire de délaissement du Cours de la Marne afin de privilégier les déplacements piétons et cyclistes, conformément à la volonté que vous affichez pour notre ville.

En conséquence, je vous demande, Monsieur le Maire, de nous préciser ici vos intentions pour l'aménagement de la Place Dormoy et le quartier en général et votre position quant aux propositions faites par les riverains.

M. LE MAIRE

Mon intention est très simple, c'est de faire en sorte que les riverains n'aient plus les pieds dans l'eau. Les collectifs que j'ai reçus, il y a plusieurs années, notamment il y a 2 ou 3 ans lorsque beaucoup d'entre eux ont vu leurs immeubles inondés, ont demandé à la Métropole, la Communauté urbaine à l'époque, de prendre le dossier en main, ce qu'ont fait nos techniciens et Madame KUZIEW va expliquer pourquoi la solution que nous proposons est la meilleure et est celle qui permettra de concilier le mieux cette exigence absolue de protéger les riverains contre des inondations récurrentes et, bien sûr, le projet de garder à la place toute son humanité.

MME KUZIEW

Madame AJON, cette question permet de mettre en lumière votre méconnaissance des projets des territoires sur lesquels vous êtes élue en tant que Conseillère départementale. Oui, mais il faut connaître les projets également. Vous énoncez que j'ai reçu un collectif pour présenter le projet d'aménagement. Je pense que la réunion dont vous faites allusion n'est autre que le Conseil de quartier qui s'est tenu le 17 juin dernier où l'ensemble des habitants du quartier était convié pour découvrir ce projet de réaménagement. Comme le rappelait Monsieur le Maire, pourquoi ce bassin de rétention d'eau ? Parce que le 26 juillet 2013, la place s'est retrouvée sous plus de 2 mètres d'eau et était intégralement inondée. Depuis, des études hydrauliques ont été menées par les services de la Métropole et ces études ont permis de mettre à jour le fait que la place se trouvait le point le plus bas d'un grand nombre de canalisations qui arrivaient à ce niveau. Il a donc été décidé de créer un bassin de rétention d'eau pour que la Place Dormoy ne soit plus sous l'eau et le projet initial et le plus réaliste dans le but de lutter contre les inondations faisait apparaître qu'il était nécessaire de créer le bassin sous l'intégralité de la place ; chose que nous avons refusée avec Alain JUPPÉ puisque nous voulions préserver justement cette place et notamment les arbres.

Aujourd'hui, la solution retenue est à cheval sur une partie de la place, mais aussi de la voirie des Cours Barbey et de la rue Vilaris ; choix qui permet justement de ne supprimer que 5 arbres sur 15 et aussi de créer beaucoup moins de nuisances et de contraintes pour tous les habitants de ce secteur puisque la phase de travaux va durer un an.

Pourquoi ne pas avoir fait un bassin de rétention d'eau uniquement sous la voirie ? Parce que ça aurait eu un effet peu concluant sur la lutte contre les inondations et le fait que les canalisations n'arrivaient pas à ce niveau-là sans, en plus, avoir des contraintes en termes de circulation trop importantes.

Madame AJON, vous arrivez avec un train de retard puisque vous nous accusez de faire preuve d'étroitesse sur ce projet. Je veux juste vous rappeler que la Place Dormoy n'est pas au bout de la trame douce. Elle en est le commencement et le début et que dès l'origine du projet Bordeaux [Re]Centres, la réhabilitation et la rénovation

de la place étaient justement au cœur du projet. Cette trame douce qui vise à favoriser les cheminements piétons, cyclistes et autres dans un quartier, comme vous le rappelez, très fréquenté par un grand nombre de structures, débute sur la place pour traverser le futur site de santé navale et la place André Meunier pour rejoindre les quais.

D'une manière générale, cet atelier d'urbanisme et de concertation devait commencer à l'automne 2013. Les inondations de juillet 2013 ont repoussé cette concertation. Aujourd'hui, ce sont 3 ans de retard pour créer ce bassin de rétention d'eau, mais sans remettre en cause le projet de réhabilitation de la Place Dormoy et du quartier de manière générale. Cette concertation a été annoncée au dernier Conseil de quartier où vous n'étiez pas présente ; vous auriez pu ainsi avoir toutes les réponses à vos questions de la part des ingénieurs en charge de cette thématique pour comprendre que ce quartier est en pleine mutation au cœur de 2 grands projets de réaménagement urbain que sont [Re]Centres et Euratlantique et que les questions de mobilité, de circulation et de bien-être de nos habitants sont au cœur de ces projets.

Je n'aurais qu'un seul conseil, venez au Conseil de quartier.

M. LE MAIRE

J'ajoute que la prise en compte des inondations dans ce secteur nous amène aussi à créer un réservoir sous la Place Nansouty. Il y a toute une étude d'ensemble qui a été faite jusqu'à la Garonne par les services compétents qui ont trouvé, je pense, la meilleure solution technique.

Je voudrais féliciter Émilie KUZIEW de la façon dont elle anime ce quartier, dont elle conduit les travaux du Conseil de quartier dont elle est ouverte en permanence à la concertation avec les habitants du quartier.

Mes Chers Collègues, je voulais vous féliciter de votre patience, tout particulièrement les membres de la majorité municipale qui depuis 6 heures d'horloge ont pu constater que certains de nos opposants ont décidé de transformer ce Conseil municipal en exercice d'harcèlement politique, mais nous allons résister avec beaucoup de philosophie et on recommencera la prochaine fois, dans les mêmes conditions, s'ils le souhaitent. Merci beaucoup.

La séance est levée à 20 heures 50